

Acquisition de Sun Microsystems : Oracle réplique à Bruxelles

La Commission européenne a finalisé, lundi 9 novembre, sa communication des griefs à l'encontre de [l'acquisition de Sun Microsystems par Oracle](#) en avril dernier pour 7,4 milliards de dollars (5,6 milliards d'euros). Opération [validée du côté américain](#) mais pas européen. Bruxelles s'inquiète notamment des effets de l'intégration du SGDB MySQL sur le marché des bases de données face à la position de leader d'Oracle devant Microsoft, IBM ou Sybase.

Oracle, qui a apparemment refusé toute concession aux autorités de la concurrence à Bruxelles (ce qui aurait déclenché la communication des griefs au risque de bloquer l'opération d'acquisition), a présenté ses arguments. La société de Larry Ellison estime évidemment « *ne pas risquer de réduire la concurrence, y compris sur le marché de la base de donnée* ». Pour Oracle, **la Commission européenne comprend mal le fonctionnement de l'open source** dont l'acquisition d'un produit n'est pas en mesure de cloisonner le marché. « *Il est bien connu par les experts des logiciels open source que, **parce que MySQL est open source, il ne peut être contrôlé par personne**. C'est tout l'intérêt de l'open source* », note Oracle sans sa communication.

Par ailleurs, l'entreprise relève la compétitivité du marché en mettant en avant la présence d'au moins **8 acteurs majeurs** sur le secteur de la base de données, dont trois éditeurs open source. Elle souligne également que « *Oracle et MySQL sont des produits de base de données très différents* » et que « *il n'y a aucune base dans la loi européenne pour interdire une fusion de deux parmi 8 firmes qui vendent des produits différenciés* ».

Au contraire, l'entrée de Sun dans la galaxie Oracle va permettre de **revitaliser les processeurs Sparc et la plate-forme Solaris** tout en renforçant le développement de Java, comme l'avait [affirmé Larry Ellison](#) le mois dernier à l'occasion de l'Oracle OpenWorld de San Francisco.

Ces arguments convaincront-ils la Commission européenne? Rien n'est moins sûr mais Oracle a déjà eu affaire à une situation similaire avec le rachat de PeopleSoft dans un premier temps bloqué par le département de la Justice américaine en 2004. Bruxelles doit rendre son avis le 19 janvier 2010 au plus tard. En attendant, **Sun perdrait 100 millions de dollars par mois** à cause de cette situation d'incertitude. Début septembre, Sun annonçait [nouvelles pertes financières](#) (ce qui n'est pas nouveau) et un nouveau [plan de 3000 licenciements](#) le mois suivant.